



## BULLETIN

Mars 2022

### LES SUITES DE LA RENCONTRE DE CONCERTATION DU 23 NOVEMBRE 2021

La mise en commun des propos découlant de la Rencontre de concertation du 23 novembre 2021 où cinq sujets ont été abordés : soins à domicile, pauvreté, isolement, âgisme et transport continue à mobiliser la Table.

Le premier avis à être rendu officiel a été celui sur *Les soins à domicile et le soutien à domicile* (27 pages), il a été déposé sur le site Web le 21 février. Il a par la suite été transmis au Secrétariat aux Aînés, à la Conférence des Tables, au CISSS-CA, aux députés provinciaux et fédéraux de la région, aux élus municipaux ainsi qu'aux partis politiques tant du fédéral que du provincial. Les ministres Christian Dubé, André Lamontagne et Marguerite Blais en ont reçu une copie.

La même rigueur et le même processus accompagnent chacun des avis soit un dépôt sur le site WEB de la TCA, un envoi aux acteurs et décideurs ainsi qu'une stratégie de diffusion et de relance qui permettra de rappeler que les organismes de la région se sont mobilisés et attendent des actions concrètes pour le mieux-être des ainés.

Ce travail de concertation a été un levier exceptionnel pour soulever les enjeux des ainés de la région, donner un poids politique aux préoccupations et surtout proposer des pistes de solutions. La TCA-CA poursuivra son mandat en assurant une vigie des retombées et aussi des rappels auprès des acteurs concernés et décideurs pour la mise en œuvre d'actions concrètes liées aux recommandations.

L'Avis concernant des personnes aînées en situation de pauvreté (19 pages), a été déposé sur le site Web le 25 février et sera transmis aux diverses instances concernées en mars. Quant à l'Avis sur l'isolement des certains aînés avec la pandémie (19 pages), il a été déposé sur le site Web le 2 mars 2022.

Pour ce qui est de l'ÂGISME et du TRANSPORT, ils ont été adoptés avec quelques modifications le 3 mars 2022 et seront affichés prochainement.

Désormais, tel que recommandé par le conseil d'administration, les Avis auront deux formats : AVIS INTÉGRAL et AVIS SYNTHÈSE.

On trouvera à l'ANNEXE 1 la ou les recommandations principales de chacun des trois premiers avis.

## APPEL DE CANDIDATURES - PRIX HOMMAGE AÎNÉS 2022

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ) a confirmé l'édition 2022 du « Prix Hommage aux aînés » (PHA). Toutes les organisations intéressées sont invitées à soumettre la candidature d'une personne engagée dans son milieu et ayant contribué de façon significative à l'amélioration du bien-être des aînés, de leurs conditions de vie et de leur place dans la société. Ce qui est important pour l'instant c'est d'approcher des candidats potentiels et d'obtenir leur consentement. **En dernière heure, nous avons appris que les organismes auront jusqu'au 29 avril 2022 pour présenter des candidatures.**



**Nous le savons ça demande du temps de soumettre une candidature mais ça vaut l'effort : Un hommage à nos personnes de cœur, c'est important pour la personne honorée mais également c'est une occasion de plus de parler positivement de la contribution des aînés. Le contexte et les médias ont tellement associé les aînés à une image de vulnérabilité... contribuons à faire un retour du balancier en mettant en valeur l'implication bénévole des personnes aînées de nos milieux.**

On peut obtenir un exemplaire dudit formulaire auprès de la Table qui référera au responsable du PHA, Maurice Grégoire. La TCA-CA a déjà reçu une candidature soit celle de Bellechasse.

## MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS : 3<sup>E</sup> SÉRIE DE CAPSULES DU CISSS-CA

**Nous voici à la capsule vidéo 3 de 5 qui fait partie intégrante d'une activité de sensibilisation régionale face à la maltraitance faite aux aînés qui se déroule dans Chaudière-Appalaches. En plus de faire connaître la ligne Aide Abus Aînés, cette capsule vidéo sensibilise davantage sur la maltraitance financière dont pourrait être victime une personne aînée. La maltraitance financière est dans les types de maltraitance que l'on retrouve le plus fréquemment derrière la maltraitance psychologique.**

**Les capsules vidéo permettent de sensibiliser la population, les personnes aînées, les partenaires, les proches d'aînés sur cette problématique sociale qu'est la maltraitance. Ensemble, visons à ce que les capsules vidéo diffusées dans le cadre de cette activité de sensibilisation soient vues par un maximum de personnes via nos réseaux sociaux, notre page Facebook, notre site web, etc. Vous pouvez faire écouter à votre clientèle si l'occasion se présente. La capsule « Maltraitance financière » est accessible par le FB du CISSS et sur Youtube en français et en anglais (voir les 3 liens ci-dessous).**

***C'est simple il suffit de cliquer, aimer, commenter et partager!***

**Lien en français sur Facebook :** <https://www.facebook.com/cisssca12/videos/1117678855683363>

**Lien en français sur Youtube :** <https://www.youtube.com/watch?v=M1ZdSef-u78>

**Lien en anglais sur Youtube :** [https://www.youtube.com/watch?v=qUqR\\_TOtKy4](https://www.youtube.com/watch?v=qUqR_TOtKy4)

**Nous avons besoin de vous. Nous pouvons faire une différence. Chaque partage compte!**

**Source : Julie Forgues APPR - Coordonnatrice spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées Chaudière-Appalaches**

## ÉCHO DES FORMATIONS SUR LE BÉNÉVOLAT

Grâce à Convergence action bénévole, la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches a pu offrir aux organismes des *Formations en Gestion des bénévoles*. Voici ce qu'on a pu recueillir sur ces formations. La présidente de la TCA-CA, M<sup>me</sup> Nicole Bérubé était présente à toutes les formations.



### Lotbinière

Dans Lotbinière, la formation s'est déroulée le 1<sup>er</sup> mars dernier en visioconférence avec 15 personnes présentes. Le Carrefour des personnes aînées de Lotbinière (CPAL) s'est occupé d'organiser la formation. La formation était donnée par M. Nathan Tanguay, coordonnateur du soutien aux organismes de Convergence. Il comparait le bénévole et l'organisme recruteur à un couple, ce qui implique séduction, transparence, sincérité, entretien de la flamme, valeurs à partager, attentes, etc. Selon M<sup>me</sup> Annie Paquet, l'ambiance était excellente et elle a témoigné de la très grande satisfaction des organismes participants. Le CPAL remercie grandement la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches pour cette initiative.

### Bellechasse

Le 25 janvier 2022, réunis par le Sous-comité bénévolat de la Table de concertation des personnes aînées et leurs proches de Bellechasse, 10 participants ont reçu la formation. Le dynamisme et la qualité des formateurs ont permis, malgré la formule virtuelle, de créer une ambiance conviviale et propice aux apprentissages. De beaux échanges se sont faits entre les partenaires, ce qui a rendu la formation d'autant plus concrète et intéressante. Les participants ont beaucoup apprécié le contenu ainsi que le climat dans lequel s'est déroulé l'activité. Les membres de la Table de concertation des personnes aînées et leurs proches de Bellechasse tiennent à remercier la Table régionale pour le soutien et la collaboration dans l'organisation et la réalisation de cette activité de formation. Grâce à ce support financier, une dizaine de partenaires de Bellechasse ont pu bénéficier totalement gratuitement de cette formation. Ainsi, des intervenants travaillant auprès des aînés de différents profils (personnes aînées immigrantes, défavorisées, proches aidantes, vivant à domicile ou en résidence) seront désormais mieux outillés en matière de gestion des bénévoles. Selon l'avis de M<sup>me</sup> Marie-Josée Roy – organisatrice communautaire, de belles suites découlent de cette formation, notamment l'élaboration d'une stratégie collective de recrutement de bénévoles dans Bellechasse.

### La Nouvelle Beauce

Le 28 février 2022, c'était au tour de Lien-Partage Inc. de tenir la formation en présentiel. Huit personnes y participaient. L'ambiance était conviviale et très agréable; le climat d'écoute en les participants a été noté. La formatrice, M<sup>me</sup> Nadia Duchaine, est très expérimentée (avec sa comparaison inspirante) et les pistes de réflexion qu'elle apporte sont pertinentes pour nous faire cheminer dans le processus de recrutement de bénévoles. Les outils remis (grilles) nous seront utiles. Dans le groupe, précise M<sup>me</sup> Kathy Légaré, directrice de Lien-Partage, je crois qu'il est important de s'assurer que les participants sont tous impliqués dans la gestion des bénévoles. Cela facilite les échanges et les exercices à faire. Dans notre groupe il y avait un bénévole non impliqué dans la gestion de bénévoles et c'était plus difficile pour cette personne de témoigner ou de participer aux activités de la formation.

## MARS : MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Le mois de mars est le *Mois de la prévention de la fraude*. À l'instar de plusieurs autres organismes au Québec et au Canada, la Commission d'accès à l'information s'associe à cet événement.

Madame Julie Forgues, Coordonnatrice spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées de Chaudière-Appalaches, nous a partagé deux infolettres à diffuser sur le sujet. Vous trouverez à l'ANNEXE 3 celle qui est destinée aux aînés et à leurs proches.



Les objectifs du document sont de :

- Développer leurs connaissances sur la maltraitance financière
- Savoir comment prévenir la fraude
- Informer les personnes aînées sur leurs droits et recours

## DÉFI SANTÉ DEVIENT TOUGO : TOUT POUR SE DONNER UN GO SANTÉ

Anciennement connu sous le nom de *Défi Santé*, TOUGO nous aide à passer à l'action pour améliorer nos habitudes de vie. Proposant déjà des dossiers thématiques et un moment fort en avril, le *Défi Santé* souhaite évoluer et accompagner de façon encore plus dynamique et à l'année un plus grand nombre de Québécois afin qu'ils prennent leur santé en main.

Concrètement, les participants s'engagent à poser des gestes simples pendant 30 jours, du 1<sup>er</sup> au 30 avril.



**Bouger plus**



**Manger mieux**



**Se sentir bien**

Quel sera votre geste pour relever ce défi? Quelles seront vos actions pour en faire la promotion auprès de vos membres ou clients. Tout le monde gagne à adopter ou maintenir de SHV...d'autant plus suite aux différentes mesures sanitaires liées à la COVID. Adopter de SHV, une occasion de prendre soin de soi et des autres !

## RAPPEL : SEMAINE DES POPOTES ROULANTES : DU 20 AU 27 MARS 2022

La popote roulante est un service bien implanté dans la région; la pandémie en a fait ressortir l'importance et l'utilité pour le mieux-être des aînés à domicile. En plus d'offrir des repas sains et équilibrées, ces bénévoles sont des yeux et une présence auprès des aînés utilisateurs. Joignons-nous au mouvement et soulignons la 17<sup>e</sup> édition qui se tiendra du 20 au 27 mars 2022 sous le thème « *Toujours là! À votre service!* »



## À VENIR : SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE: DU 24 AU 30 AVRIL 2022

### Bénévoler change la vie!

L'action bénévole est un cercle vertueux. Étant l'essence même du bon fonctionnement de notre société, cette contribution touche toutes les causes et bien au-delà. Elle change la vie de celles et ceux qui la pratiquent : les bénévoles eux-mêmes. Faire don de soi c'est tout d'abord se faire don à soi-même d'un moment de plaisir et de bien-être



Par passion ou compassion, bénévoler change la vie. La vie des bénévoles avant tout ! En plus d'être une source de plaisir et un facteur de joie, cela peut avoir un véritable impact sur le bien-être physique et psychologique.

Bénévoler permet de sortir de l'isolement, de rencontrer de nouvelles personnes et de se faire du bien. C'est un geste simple qui permet de soigner et anticiper plusieurs maux.

Bénévoler change également la vie de celles et ceux à qui on tend la main. Cela contribue à poser un geste précieux et surtout essentiel auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Chaque acte bénévole, quel que soit le geste, a un impact bénéfique auprès des bénéficiaires.

Enfin, bénévoler change la vie d'une société. En effet, l'action bénévole est une puissante source de richesse collective. Bien qu'inestimable, elle offre à notre communauté l'opportunité de se développer dans un contexte de bienveillance et d'entraide basées sur la solidarité

Source : Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)

**Les Tables locales et les organismes membres sont invités à nous faire connaître leurs activités. Ces activités doivent être offertes à la population en général ou à plusieurs organismes. Il s'agit simplement d'en informer la Table.**

## ÉCHO DU CARREFOUR DES PERSONNES ÂINÉS DE LOTBINIÈRE (CPAL)

### Le comité des droits des aînés de Lotbinière

Le Comité de défense des droits des aînés de Lotbinière est composé d'aînés bénévoles qui s'y concertent pour une meilleure reconnaissance des droits des aînés. Notre comité a fait peau neuve avec de nouveaux membres! Un nouveau plan d'action a été rédigé et il s'échelonnera sur 5 ans. Cela permettra au comité d'avoir de plus grands objectifs et de pouvoir faire de plus grandes actions.



Dans la prochaine année, nous allons créer un logo ainsi qu'une page *facebook* pour nous faire connaitre comme comité mais surtout pour informer les ainées et les citoyens de la MRC de Lotbinière sur les droits des aînés. Également, nous allons confectionner un bottin de ressources dédié aux droits des ainés. Nous voulons également offrir des conférence grand public. Le 22 mars prochain au centre multifonctionnel de Saint-Apollinaire, l'organisme Juripop présentera la conférence « Caravane 360 pour les ainés ». La Caravane 360 est une conférence gratuite qui renseigne les personnes aînées pour protéger leur volonté, leur autonomie et leur santé à travers les différentes phases de leur vie. Nous vous invitons à être à l'affût notre page *facebook* du Carrefour des personnes aînés de Lotbinière, nous allons partager la nouvelle lorsque la page *facebook* du comité des droits sera disponibles.

## UN BEL EXEMPLE D'INITIATIVE : LISE PATOINE, REPRÉSENTANTE DE L'AREQ

La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches regroupe en autres organismes des organismes d'aînés. Selon le comité de direction de la TCA, c'est un bel exemple, d'une administratrice qui prend son rôle à cœur pour communiquer aux membres qu'elle représente ce qui se passe à la TCA-CA. Nous reproduisons à l'ANNEXE 2, le texte qu'elle a proposé aux groupes AREQ de la région. Espérons que cela inspire qu'autres membres du conseil d'administration. Merci à Madame Lise Patoine.

## COMMUNIQUER UN CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est impératif que vous nous communiquiez votre changement d'adresse électronique afin de continuer à recevoir notre bulletin. Cela évite des retours. De plus, si vous décidez de ne plus recevoir notre bulletin, simplement nous en aviser. Merci de votre collaboration.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE
<b>MARS</b>	<b>MOIS DE PRÉVENTION DE LA FRAUDE</b>	
<b>Du 20 au 27 mars</b>	<b>SEMAINE DES POPOTES ROULANTES</b>	

Production et diffusion : Maurice Grégoire; correction : Édith Dumont.



Table de concertation des aînés  
de Chaudière-Appalaches  
5501, rue Saint-Georges,  
Lévis (Québec) G6V 4M7

Téléphone : 418 833-5678, poste 105  
sans frais : 1 877 533-5678  
[tableainesca12@gmail.com](mailto:tableainesca12@gmail.com)  
[www.tabledesainesca.wordpress.com](http://www.tabledesainesca.wordpress.com).

## ANNEXE 1

### **LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DES TROIS PREMIERS AVIS**

#### **1. AVIS SUR LES SOINS À DOMICILE ET LE SOUTIEN À DOMICILE**

##### **RECOMMANDATION # 1**

**Que le Gouvernement du Québec développe et élargisse le panier de services de soins à domicile**

##### **Corolaire # 1**

**Que le Gouvernement du Canada augmente sa quote-part pour les services de santé**

##### **RECOMMANDATION # 2**

**Que le Gouvernement du Québec développe également les services complémentaires de soutien à domicile**

#### **2. AVIS CONCERNANT DES PERSONNES AÎNÉES EN SITUATION DE PAUVRETÉ**

##### **RECOMMANDATION # 1**

**Que les instances gouvernementales augmentent substantiellement le revenu de base des personnes aînées en situation de pauvreté afin d'assurer à tous l'atteinte du revenu viable reconnu par l'IRIS<sup>1</sup>. Cela pourrait se traduire par des subventions, des allocations, des crédits d'impôt, etc.**

**R # 1.1 Que le Gouvernement du Canada de bonifie substantiellement le Supplément de revenu garanti (SRG) et augmente le montant de revenu qui discrédite l'accès au SRG.**

**R # 1.2 Que le Gouvernement du Québec instaure une allocation de supplément pour les personnes ayant un revenu faible (montant non imposable).**

#### **3. AVIS SUR L'ISOLEMENT DE CERTAINS AÎNÉS AVEC LA PANDÉMIE**

##### **RECOMMANDATION R-1 :**

**Que les instances gouvernementales mettent en place les mesures nécessaires afin d'atténuer ou amenuiser les conséquences qui vont perdurer malgré la fin de la pandémie.**

*ANNEXE - Bulletin « Au fil des jours » - mars 2022*

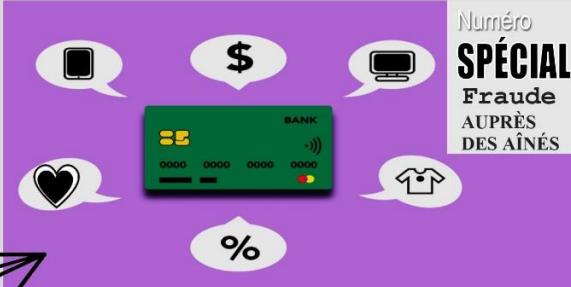
---

<sup>1</sup> Institut de recherche et d'information socioéconomique du Québec

### MARS MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

**Dans cette édition unique >>>**

*Développez vos connaissances.  
Voyez comment la prévenir.  
Soyez informé sur vos droits et recours.*



**Numéro SPÉCIAL Fraude AUPRÈS DES AÎNÉS**

\*\*\*Pour vous inscrire à l'infolettre de la Ligne Aide Abus Aînés (LAAA) et recevoir des informations régulières, cliquez [ici](#).

#### MARS mois de prévention de la



**La reconnaître... >>>**

#### Qu'est-ce qu'une fraude ?

Selon Éducaloi, on parle de **Fraude financière** : « lorsqu'une personne utilise une méthode malhonnête pour tromper quelqu'un et lui faire perdre de l'argent.

Le fraudeur peut utiliser le mensonge, la supercherie ou toute autre méthode malhonnête. »

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)



#### Comment la prévenir ?

Plusieurs moyens existent pour se protéger.

Avant tout, il faut savoir que le risque « zéro » n'existe pas. Si malgré toutes les précautions exposées ci-dessous vous êtes ciblé par un fraudeur, n'hésitez pas à en parler à l'une des ressources en page 3, voici quelques pistes :

- 1. Faites confiance à vos impressions à votre ressenti.** Vous avez le droit de douter de ce que l'on vous dit si c'est trop beau pour être vrai ou qu'on vous demande d'agir dans l'urgence.
- 2.N'hésitez pas à mettre vos limites.** Vous avez le droit de refuser de répondre, de fermer la fenêtre ou de raccrocher!
- 3.Prenez le temps de réfléchir.** Refusez d'agir dans l'urgence. Pensez à vérifier : qui est la personne qui envoie le courriel, l'heure d'envoi. Les fraudeurs utilisent plusieurs stratégies pour rendre leur arnaque vérifiable. Parfois, il peut même s'agir d'un proche...
- 4. Ne pas remettre d'argent** Sous quelque forme que ce soit. Ex. : Carte de crédit prépayée, virement bancaire, chèque.
- 5. Parler avec un proche ou une personne de confiance avant de donner suite.** L'impression de l'autre sur la situation pourra vous aider à faire un choix éclairé.
- 6. N'hésitez à prévenir le Centre antifraude du Canada.** Le fait d'aviser ce dernier et d'en parler avec vos proches peut éviter que d'autres personnes en soient victimes. Un proche ou un organisme peut vous accompagner dans la démarche.

Votre meilleur baromètre  
...  
c'est vous !

### MARS MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

#### *Je crois subir une fraude...*

*Ne restez pas seul. Demandez de l'aide. Plusieurs ressources peuvent vous aider à dénouer la situation. Pensez à aviser votre institution financière!*

Constater qu'on a été victime de fraude peut faire vivre un ensemble d'émotions : de l'inquiétude, de la honte, de la culpabilité. Chose certaine, le fait d'être dépourvu de ses avoirs ou de ses biens a un impact bien réel, tant sur le plan de la santé mentale, que physique. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'auteur du crime est une personne en qui vous aviez confiance. Sachez que les organismes d'aide et de soutien sont respectueux de la volonté des personnes qui ont subi une fraude de porter plainte ou non.

Ce qui importe est de mettre une stratégie en place avec vous pour faire cesser la situation. Comme chaque cas est unique, une bonne évaluation de la situation est nécessaire. Les ressources nommées ci-dessous pourront vous informer sur vos droits et recours. Vous retrouverez également plusieurs informations dans la liste d'outils et de ressources d'aide.

#### Conférences à venir...

##### ➔ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)

**Titre :** Prévenir la fraude en connaissant ses droits en ligne **Date :** 17 mars

**Durée :** 1 h 00 **Heure :** 13 h 30

**Pour vous inscrire, cliquez :** [ici](#)

##### ➔ Sécurité publique de Ville de Montréal

**Titre :** La fraude amoureuse envers les aînés : La prévention et l'intervention **Date :** 17 mars

**Durée :** 1 h 15 **Heure :** 11 h 45

**Pour participer, cliquez :** [ici](#)



#### Outils Accessibles en ligne (cliquez et consultez)

- [Vos finances en toute sécurité](#)

#### Maltraitance

- [Reconnaitre et prévenir l'exploitation financière](#);
- Fascicules - gestion des finances et maltraitance financière à l'attention :
  - Des [proches](#) ;
  - Des [aînés isolés](#).

#### Arnaques amoureuses

- Emission spéciale à [Enquête](#);
- [Ma relation est-elle sécuritaire ?](#)
- [Quand l'amour a un prix](#)

#### Fraude

- La [Fraude en 3D](#) ;
- Le [petit livre noir de la fraude](#) ;
- [Rompre avec la Fraude](#) ;
- [Attention aux belles paroles](#) ;
- [Projet de prévention](#) de la pointe de l'île de Montréal
- [La pandémie rend les aînés plus vulnérables](#)
- [Signalement des cas de fraudes et de cybercriminalités](#)
- [Prévenir le vol d'identité](#)
- [Le piège de « l'argent facile » sur les réseaux sociaux](#)
- [Hameçonnage, comment le détecter, le signaler et le prévenir](#)

#### Vidéos / Webinaires

- [La fraude, ça n'arrive pas qu'aux autres](#);
- [L'arnaque téléphonique](#);
- [Achat en ligne : Attention aux vols de colis](#).
- [Unis contre l'exploitation financière des aînés](#);
- [Les conseils de Simon](#)

## ANNEXE 2 (suite)

### MARS MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

#### Ressources (cliquez pour plus d'informations)

Services d'urgence	911
<a href="#">Ligne Aide Abus Aînés (LAAA)</a>	1-888-489-2287
<a href="#">Sûreté du Québec (SQ)</a>	310-4141
<a href="#">Service de police de la ville de Lévis (SPVL)</a>	418-832-2911
<a href="#">Service de police de la ville de Thetford (SPVT)</a>	418 338-0111
CLSC	811 option 2
<a href="#">Centre de justice de proximité (CJP)</a>	418-614-2470
<a href="#">Centre antifraude du Canada</a>	1-888-495-8501
<a href="#">Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)</a>	1-888-881-7192
<a href="#">Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées Lévis-Rive-Sud</a>	1-855-903-9062
<a href="#">Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées Montmagny-L'Islet</a>	1-877-948-2333
<a href="#">Réseau FADOQ</a>	1-800-828-3344
<a href="#">Autorité des marchés financiers (AMF)</a>	1-877-525-0337
<a href="#">Équijustice Lévis</a>	418-834-0155
<a href="#">Équijustice Beauce</a>	418-397-6578
<a href="#">Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)</a>	1-800-361-6477

Le Centre antifraude du Canada a publié une « Trousse de prévention de la fraude 2022 » que vous pouvez consulter en cliquant [ici](#).

La Sûreté du Québec partage des fiches de mises en garde sur la fraude :  
[-Fraude téléphonique du paiement urgent](#)  
[-Achats en ligne, les bons réflexes](#)  
[-Fraudes téléphoniques envers les aînés](#)



#### En conclusion

Agissez en prévention dès maintenant. Prenez soin de vous et de vos avoirs durement gagnés. N'hésitez pas à discuter avec votre conseiller financier des mesures préventives à mettre de l'avant afin de protéger vos biens. Votre notaire peut également vous aider à élaborer un mandat en cas d'inaptitude afin que vous puissiez choisir une personne de confiance pour gérer vos biens dans l'impossibilité d'accomplir cette tâche par vous-même.

Sur ce, nous vous souhaitons un mois de mars agréable et espérons que cette infolettre aura pu vous être utile !

**ANNEXE - Bulletin « Au fil des jours » - mars 2022**

### CONNAISSEZ-VOUS LA TCA-CA ?

Par Lise Patoine, AREQ 03G Louis-Fréchette

Encore un sigle! Il signifie : Table de Concertation des Aînés de Chaudière-Appalaches. Depuis mai 2021, je suis la représentante de l'AREQ 03, secteurs C – D – G – J – L, sur ce comité qui compte une vingtaine de personnes responsables d'organismes divers et des représentants des Tables locales des différentes MRC de notre territoire, tous dédiés à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. « Pour le mieux-être des Aînés » en est le slogan. C'est suite à l'année 1999, désignée par l'ONU comme Année Internationale des Personnes âgées, que fut instauré au Québec le Secrétariat aux Aînés, d'abord relié au Ministère de la Famille, puis à celui de la Santé et Services sociaux (MSSS) depuis 2018. À partir de 1999, les Tables de Concertation se sont déployées progressivement à travers le Québec et c'est en 2004 que la Conférence des Tables régionales a vu le jour pour coordonner et harmoniser le travail des différentes Tables, qui sont au nombre de 18 dans notre province.

Les mandats des TCA sont de représenter la diversité des personnes dans toutes les régions, de se concerter relativement aux enjeux qui touchent particulièrement les aînés, de relayer l'information auprès des membres (bulletin mensuel *Au fil des jours*), de rédiger des Avis transmis au Secrétariat des Aînés et à la Ministre responsable, et finalement, de reconnaître et valoriser l'implication des bénévoles (Prix Hommage aux Aînés). Parmi les bons coups de la Table, en collaboration avec d'autres organismes, nous pouvons mentionner la célébration annuelle de la Journée Internationale des Aînés (le 1<sup>er</sup> octobre), la baisse des frais de stationnement dans les Centres de santé, le contrôle des augmentations de coûts de loyer et de services dans les RPA, etc.

Depuis que je fais partie de cette instance consultative, j'ai découvert que de nombreux documents ministériels ont été produits par rapport à la condition des aînés de plus en plus nombreux du Québec, pleins de beaux principes : Vieillir et vivre ensemble chez soi... (2012); Plan d'action 2018-2023 : Un Québec pour tous les âges; Rapport Vieillir en santé (2021... avec des données de 2018). Les bonnes intentions pullulent mais... C'est dans ce contexte que la TCA-CA a organisé, le 23 novembre 2021 à St-Henri-de-Lévis, une rencontre regroupant les membres de son conseil d'administration, des membres d'organismes d'aînés ou de services aux aînés et des élus régionaux. Les 55 participants ont été répartis à des tables de discussions sur les 5 sujets suivants : les services de soins et de soutien à domicile, la pauvreté de certains aînés, l'isolement des aînés avec la pandémie, l'âgisme vécu par les aînés et les besoins de transport de certains aînés. La synthèse de ces échanges sur chacun des sujets a donné lieu à des recommandations qui seront transmises aux ministres et aux autres juridictions concernées. Un commentaire qui était général et répété à plusieurs reprises, c'est que les aînés souhaitent demeurer le plus longtemps possible dans leur foyer et désirent davantage des investissements dans les services que dans le béton des futures « Maisons des Aînés ». Qu'en pensez-vous?